

Certificat de Garantie – SYSTÈME BORJASAT

Date:
Number:

(À remplir par l'entreprise)

TEJAS BORJA, S.A.U. garantit que les composants du système de construction BORJASAT sont exempts de défauts de fabrication et, par conséquent, que le système respecte les valeurs d'isolation thermique indiquées dans la fiche de déclaration de performance, ainsi que l'étanchéité de la toiture, pendant 15 ans à compter de son installation.

Modèle
N° Factures

DISTRIBUTEUR

Entreprise
N° TVA
Adresse
Ville Province Tel
E-mail Code Postal
Pays

CONSTRUCTEUR

Entreprise
N° TVA
Adresse
Ville Province Tel
E-mail Code Postal
Pays

PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom / Entreprise
Passeport/ N° TVA Tel
E-mail

EMPLACEMENT DU PROJET

Adresse
Ville Province Code Postal
Pays

* Toutes les données sont obligatoires

Conditions:

Ce document offre une garantie de 15 ans sur les systèmes techniques d'isolation de toiture installés à partir de novembre 2024, sous réserve des conditions suivantes :

- Les instructions du fabricant et le code technique du pays ont été respectés, notamment en ce qui concerne la ventilation et la pente du toit.
- Le manuel d'installation du système de construction a été suivi, en utilisant tous les éléments qui y sont indiqués pour assurer la ventilation et l'étanchéité de la toiture.
- Tous les composants du système ont été recommandés et distribués par Tejas Borja ou, le cas échéant, validés par le département technique de l'entreprise.
- Toutes les tuiles et accessoires installés ont été fabriqués par Tejas Borja et sont ceux recommandés par ce fabricant pour une exécution correcte sur la toiture. Le système n'est pas couvert lorsque les tuiles sont peintes, vernies, imperméabilisées ou soumises à un traitement qui n'a pas été effectué par le fabricant.
- Les cas suivants sont exclus cette garantie :
 - Les infiltrations d'eau par suite d'une pose défectueuse des tuiles.
 - Les fuites causées par des malversations lors de l'installation des couches d'étanchéité du système.
 - Tout dommage causé par un mouvement, une déformation, une fissure ou un affaissement des murs ou des fondations du bâtiment.
 - Tout dommage causé par l'impact d'objets, le feu, les tremblements de terre, les inondations... ou toute cause de force majeure.

- La garantie implique l'élimination gratuite des COMPOSANTS DÉFECTUEUX, PAR LA FOURNITURE GRATUITE aux conditions EXW (Ex Works). LES FRAIS D'ENLÈVEMENT DES PIÈCES DÉFECTUEUSES, LEUR TRANSPORT ET L'INSTALLATION DE NOUVELLES PIÈCES NE SONT PAS INCLUS, NI LES DOMMAGES INDIRECTS ÉVENTUELLEMENT CAUSÉS.
- Cette garantie est valable à partir de la date de la facture de livraison des marchandises. Pour bénéficier de cette garantie, il faudra présenter ce certificat dûment signé et tamponné par Tejas Borja, ainsi que les bons de livraison et les factures payées à la date d'échéance du matériel fourni.
- Le délai pour remplir le certificat est d'un an maximum à compter de la date de la facture d'achat.
- Pour que la garantie soit validée, Tejas Borja doit avoir reçu les images correspondant à l'installation de la toiture comme indiqué ci-dessous, où il peut être déterminé que l'installation a été réalisée comme indiqué dans le manuel :
 - Scellage des chevauchements entre les feuilles imperméables, le cas échéant.
 - Accès à la microventilation depuis la zone de l'avant-toit.
 - Sortie de ventilation par le faîtage.
- Dans le cas d'un problème potentiel sur une toiture, ce dernier devra être communiqué et le personnel de Tejas Borja établira un processus de gestion de cette réclamation.
- Toute action légale pouvant résulter du présent document devra être soumise à la juridiction des tribunaux de Valencia (Espagne).

Le présent certificat ne serait pas valable sans la signature et le cachet de Tejas Borja S.A.U.

En remplissant les données, le demandeur accepte la politique de confidentialité des données de Tejas Borja et affirme en même temps que les données fournies sont correctes et véridiques, en particulier celles relatives au travail effectué avec les produits de TEJAS BORJA. S'il s'avère inexact, cela pourrait entraîner la nullité de ce certificat.

Politique de confidentialité

Conformément à la loi 15/1999 sur la protection des données personnelles, nous vous informons que : TEJAS BORJA S.A.U. s'engage à garder strictement confidentielles toutes les données fournies par nos utilisateurs et à ne pas les communiquer à des tiers, conformément aux principes de protection des données personnelles de la LOPD (loi organique de protection des données personnelles 15/1999 du 13 décembre). Les données personnelles contenues dans le formulaire seront mécanisées et incorporées dans une base de données qui constitue le fichier automatisé de données enregistré auprès de l'Agence de protection des données. Les données personnelles sont destinées à un usage interne uniquement à TEJAS BORJA S.A.U. Ces données personnelles seront utilisées exclusivement aux fins indiquées dans le formulaire que le demandeur remplit. En remplissant et en nous envoyant le formulaire, vous consentez expressément à ce que nous procédions au traitement automatisé de vos données personnelles.

Signature et cachet